

ÉLECTION CONTESTÉE DE LA CITÉ DE LONDON.

Jugement rendu par Son Honneur le juge en chef de la cour des plai communs, le 10 septembre 1874.

Les témoignages ont démontré que la corruption avait été pratiquée très en grand dans ce collège électoral.

Le nombre de votes inscrits pour le défendeur est d'environ 1260, mais il y a preuve directe qu'il a été dépensé au moins \$9,000 de son côté ou une moyenne de \$7 par vote. A ce chiffre peut être ajoutés diverses autres petites sommes que les parties ont reconnu avoir été dépensées pendant la brigue électoral.

La question de la responsabilité du défendeur mise à part, mon opinion bien arrêtée est qu'il y a de suffisants motifs pour annuler cette élection, qui n'a pas été libre, mais dominée par la corruption.

On n'a pas cherché à nier que la corruption ait prévalu, mais il a été affirmé que le défendeur n'était pas responsable des actes de ceux qui en étaient coupables.

Le défendeur n'a pas formé de comités, mais ses amis se sont chargés de ce soin dans différents quartiers.

Il y avait un comité général ou central.

Il est évident que M. *Dixon*, le secrétaire de l'association de réforme, lequel était aussi secrétaire du comité du défendeur, reconnaissait les comités de quartier, qu'il leur a donné de l'argent pour subvenir aux frais de l'élection, argent donné à cet effet par le défendeur, et que les dépenses de ces comités furent des sujets de discussion entre lui et le défendeur.

D'après les témoignages, je crois que l'on ne peut mettre en doute que plusieurs des personnes, qui ont admis avoir donné de l'argent dans le but de corrompre, étaient agents du défendeur à un degré suffisant pour le rendre responsable de leurs actes, quand même ces actes auraient été commis à son insu et même contre ses ordres.

Quant au Dr. *Hagarty*, il était membre d'un comité; il avait cabalé pendant trois semaines et reçu de *Dixon* un cahier pour y inscrire les électeurs gagnés à ce parti. Environ \$600 sont passées par ses mains, argent qu'en grande partie il tenait de *Smallman* et *Reaves*, asso. iés et agents du défendeur, ainsi que je le ferai voir plus loin. Il a reçu de l'argent de *Dixon* pour le comité du quartier No. 4; payé de fortes sommes, jusqu'à \$120, pour louage de voitures; il voyait tous les jours le défendeur, lui parlait, lui demandait comment allait ses affaires, mais ne lui parlait pas de dépenses. Je ne puis douter qu'il ait été agent. Par sa déposition il a admis au moins neuf cas de corruption directe.

H. C. Green a aussi avoué qu'il avait pratiqué la corruption, et selon moi, il doit être considéré comme agent. Il figure comme cabaleur actif, comme ayant payé la location de chambres, et je considère qu'il était connu qu'il travaillait pour le défendeur.

A la connaissance du défendeur, *Frederick Fitzgerald* a cabalé activement, et il a avoué plusieurs actes de corruption.

John Campbell, qui a été maire de *London*, et qui a secondé la mise en nomination du défendeur, était sans doute un agent et le défendeur savait très bien qu'il travaillait pour lui. Il a avoué plusieurs actes distincts de corruption, lesquels consistent principalement dans le fait d'avoir donné de l'argent à des femmes d'électeurs.

Joseph Broadbent, qui était aussi un agent à mon avis, a avoué avoir exorcé la corruption auprès d'électeurs.

James Fitzgerald était un membre actif de comité et faisait ses rapports au comité de quartier. Il est le contre-maître de M. *John Campbell*, et il a avoué avoir donné de l'argent à la femme d'un électeur dans le but de le corrompre.

John Doyle était membre du comité No. 1; il a cabalé pour le défendeur et disposé de \$91 de l'argent du comité. Il a avoué s'être adressé à plusieurs à l'effet de les corrompre, mais que la démarche avait déjà été faite auprès d'eux.

Robert Henderson, qui était président du comité No. 1, a reçu \$700 pour le quartier, et une petite somme de \$50 ou \$75 de *Dixon* pour les dépenses du quartier